

Mission d'assistance technique en régulation et supervision bancaires

Du 03 au 07 juillet 2017

L'AFRITAC Centre a réalisé une mission d'assistance technique à la COBAC, du 03 au 07 juillet 2017, auprès du département de la Microfinance (DMF). Cette mission avait pour objet de passer en revue les modes opératoires du contrôle sur pièces, en vue de recommander d'éventuels ajustements selon la logique de supervision basée sur les risques. Initialement prévue du 26 juin au 07 juillet pour couvrir à la fois le DMF et le département du contrôle permanent (DCP), en charge du contrôle sur pièces dans les banques, la mission a dû être séparée en deux parties, l'une au DMF, laquelle a été réalisée, la seconde au DCP, laquelle se tiendra ultérieurement à une période moins chargée pour la COBAC.

La mission a travaillé sur plusieurs problématiques structurantes pour l'efficacité des contrôles exercés par le DMF : (i) les modalités de supervision des réseaux de microfinance, (ii) les outils informatiques d'aide à l'analyse de la situation individuelle et des risques des établissements de microfinance, (iii) les modes opératoires de leur contrôle sur pièces, (iv) les processus d'élaboration des fiches de synthèses et de proposition des mesures de surveillance appropriées.

Les travaux menés en liaison étroite avec le DMF ont permis d'avancer significativement dans les réflexions opérationnelles visant à développer des applicatifs automatisés d'aide à l'analyse des établissements de microfinance et à intégrer pleinement le DMF dans les projets en cours du Secrétariat Général de la COBAC relatifs à l'évolution du contrôle sur pièces, de façon à promouvoir autant que possible des procédures communes à l'ensemble des établissements, tout en tenant compte du particularisme du secteur de la microfinance, caractérisé notamment par un grand nombre d'établissements agréés.